



Participez au concours de l'Arbre de l'Année 2021 !

Un arbre compte dans votre vie ? Et s'il devenait l'Arbre de l'année 2021 ? Le concours organisé par le magazine Terre Sauvage et l'Office national des forêts est de retour depuis le 1^{er} mars pour une 10^{ème} édition afin de récompenser les plus beaux arbres de notre patrimoine français. Cette année, le concours accueille un nouveau partenaire : L'Arbre Vert.

Bienvenue à l'Arbre Vert

Le concours initié en 2011 par Terre Sauvage et l'Office national des forêts en partenariat avec l'association A.R.B.R.E.S., la LPO, l'agence des espaces verts d'Ile-de-France et Ushuaïa TV **sont heureux d'accueillir un nouveau partenaire pour cette édition : la marque « l'Arbre Vert »**. Marque respectueuse de l'environnement et certifié Ecolabel Européen, l'Arbre Vert, créée en 2003, est devenue la première marque nationale de produits d'entretien et de beauté écologiques en grande surface. Cette position s'inscrit dans la lignée des valeurs qu'elle souhaite transmettre, celles du respect de la santé et de l'environnement à la portée de tous et souhaite sensibiliser et approfondir son engagement à la protection des arbres.

Envoyez vos candidatures dès maintenant !

Vous souhaitez que votre arbre soit élu le plus bel arbre de France ? Pour cela, vous avez jusqu'au 24 août 2021 pour déposer sa candidature sur le site du concours : www.arbredelannee.com.

Pour participer c'est très simple : Individuellement ou en groupe, prenez trois photos, puis décrivez en quelques mots son histoire, ses caractéristiques esthétiques, biologiques et historiques et les liens qui vous unissent à cet arbre.

Le jury sélectionnera les candidats en septembre

Le jury composé du magazine Terre Sauvage, de l'Office national des forêts, de l'association A.R.B.R.E.S., de la LPO, de l'Agence des espaces verts de la Région Ile-de-France et L'Arbre Vert se réunira en septembre et sélectionnera les futurs arbres nominés qui représenteront chaque région. Ces arbres feront l'objet d'une production photos par un photographe du magazine Terre Sauvage.

Votez pour votre arbre préféré du 2 novembre au 4 janvier 2022

A partir du 2 novembre, le public sera invité à voter sur le site du concours pour élire l'arbre qui recevra le Prix du Public 2021 et qui représentera la France au concours de l'Arbre de l'Année Européen en février 2022.

Les résultats seront annoncés en janvier

Le jury se réunira en janvier 2022 et remettra le Prix du Jury et le Prix du Public. Si les conditions sanitaires le permettent, les lauréats seront dévoilés à l'occasion d'une cérémonie et feront l'objet d'une publication dans le magazine Terre Sauvage.

CONTACTS PRESSE

aurelia.lefetey@onf.fr
☎ 06 67 74 36 52

pauline.cecotti@bayard-territoires.com
☎ 04 79 26 27 60

www.arbredelannee.com

